

ANNEXE A LA DELIBERATION DU COLLEGE COMMUNAL DU 13 avril 2017

Commune d'OLNE

VACANCES ACTIVES

PROJET PEDAGOGIQUE

Chaque année, notre commune organise une plaine de vacances durant 3 semaines du mois d'août à l'intention de tous les enfants âgés de 2 ans et demi à 15 ans.

Dans le cadre des missions assignées aux Centres de vacances par le décret du 17 mai 1999, le Pouvoir organisateur a actualisé le projet pédagogique de cette organisation dénommée « Vacances actives » afin qu'elle soit un lieu de projets, d'espaces dynamiques où tout doit être mis en œuvre pour garantir un accueil de qualité et une animation épanouissante pour l'enfant.

OBJECTIFS PRIORITAIRES

1. Le développement physique de l'enfant par la pratique du sport, des jeux ou des activités de plein air

Dans le programme journalier de chaque groupe d'enfants, différentes activités adaptées selon les catégories d'âge seront prévues afin de favoriser leur développement physique :

- Les infrastructures sportives existantes, les espaces de jeux et le matériel disponible du Centre sportif d'Olné pour la pratique de sports et l'organisation de jeux d'extérieur divers.
- L'environnement qu'offre la commune au plan des espaces verts et des sentiers de promenade sera utilisé dans la perspective d'une initiation à des activités développant la forme physique mais aussi à l'exploration des richesses de cet environnement.
- Certaines activités avec déplacement hors commune seront programmées pour permettre l'accès à des infrastructures (de jeux ou sportives) spécifiques.
- Selon les tranches d'âge, la programmation des activités tiendra compte des rythmes de vie et des besoins physiologiques des enfants (alternance temps libre / temps d'activités, temps de sieste pour les plus petits ...)
- Une attention particulière sera également apportée aux conditions de sécurité et aux consignes à appliquer en cas d'accident.

2. La créativité de l'enfant et son accès à la culture par des activités variées d'animation, d'expression, de création et de communication

- Les enfants de chaque groupe d'âge participeront à différents ateliers créatifs durant chaque semaine de stage.

Ces ateliers leur permettront de mobiliser leur créativité dans divers domaines d'activités grâce à la polyvalence de l'équipe d'animation ainsi qu'à la variété des techniques d'expression proposées et du matériel disponible.

- Des projets seront élaborés et réalisés afin de développer des mises en situation d'expression et de communication: entre les groupes d'enfants et les moniteurs, entre les enfants et les habitants de la commune, entre les enfants et les parents.
- L'accès à la culture sera favorisé par des activités dans le milieu oinois telles que l'exploration du patrimoine local, des animations à la bibliothèque du village et par des visites extérieures proposant la découverte de différentes thématiques (historiques, géographiques, scientifiques...).

3. L'intégration sociale de l'enfant, dans le respect des différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle.

- Notre centre de vacances accueille tous les enfants avec la même sollicitude, quel que soit leur origine sociale, leur nationalité ou leur domicile. Il accueille également les enfants moins valides en assurant leur intégration dans le groupe dans de bonnes conditions.
Le Pouvoir Organisateur veille à ce que l'accès aux enfants ne soit pas empêché par le montant de la participation financière des parents dans les cas où une aide sociale se justifie.
- Durant les activités organisées, l'équipe d'animation a le souci d'instaurer un climat de tolérance et de coopération entre les enfants. Selon leur âge, certains jeux visant des objectifs spécifiques d'apprentissage de règles de coopération sont programmés.
- Des possibilités de choix d'activités sont offertes aux enfants, ce qui permet de prendre en compte leurs différentes potentialités.
- Pour certaines activités, des enfants des différents groupes d'âge participent à des activités communes permettant des échanges enrichissants et une prise en charge des plus petits par les plus grands.
- Une aide individualisée est apportée à l'enfant en cas de problème particulier ainsi qu'un contact avec ses parents si nécessaire.

4. L'apprentissage de la citoyenneté et la participation

- Les enfants sont associés à l'élaboration de règles de vie à respecter durant le stage et des moments d'évaluation sont régulièrement organisés par les moniteurs avec chaque groupe.
- Selon les types d'activités, les moniteurs privilégient une pédagogie participative qui permet aux enfants de développer des capacités d'autonomie et de responsabilité.
- Dans l'utilisation de l'espace et du matériel, les enfants sont initiés au respect de l'environnement et des infrastructures mises à leur disposition.
- La collaboration de la police est sollicitée pour organiser des mises en situation qui permettent aux enfants de bénéficier d'une éducation à la sécurité routière.

TYPES D'ACTIVITES PROPOSEES

1. Pour favoriser le développement physique de l'enfant

- En utilisant les différentes infrastructures et le matériel disponible, un éventail varié d'activités sportives et de jeux d'extérieur fait partie du programme adapté à chaque groupe d'âge : jeux de ballons, pétanque, courses relais, danse, parcours vita, football, volley-ball, basket-ball, gymnastique, psychomotricité...

- Des activités spécifiques nécessitant un équipement ou un environnement particulier sont organisées à l'extérieur pour certains groupes : bowling, escalade en salle, unihoc, poney, promenade nature...
- L'organisation temporelle des activités sur une journée tient compte des besoins physiologiques des enfants : espace sieste pour les petits, moments de temps libre et d'activités au choix...

2. Pour développer la créativité et l'accès à la culture

- Une grande diversité de matériel et l'organisation fréquente d'ateliers créatifs permettent aux enfants d'expérimenter différentes formes d'expression en ce domaine : bricolage avec matériel de récupération, dessin et peinture, bracelets, pliage, terre glaise, pâte à sel, macramé, tags, tatouage
- Des projets de réalisations sont élaborés et réalisés en équipes : fresque murale, décors pour présentation de spectacle, marionnettes, création de cabanes, de jardin japonais ...
- Selon leur groupe d'âge, les enfants bénéficient d'une initiation à la culture : animation à la bibliothèque communale (heure du conte..), visites extérieures permettant de découvrir différents milieux (Wégimont, Forestia, Fort de Chaudfontaine, ferme pédagogique...).

3. Pour favoriser l'intégration sociale de l'enfant

- Certains jeux collectifs visent particulièrement des compétences de socialisation : jeux de coopération, course d'orientation, jeu de piste dans le village...
- Des activités spécifiques mobilisent les capacités d'expression et de communication : théâtre, jeux de rôles, marionnettes, musique du monde (création d'instruments)...
- Dans l'animation des groupes, les moniteurs sont particulièrement attentifs aux comportements de respect de l'autre, de tolérance, d'entraide entre les enfants.

4. Pour développer l'apprentissage de la citoyenneté et la participation

- Dans chaque groupe, les moniteurs pratiquent la concertation avec les enfants pour l'élaboration du programme des activités et des règles de fonctionnement à respecter.
- Le respect de l'environnement est mis en pratique par le maintien des infrastructures en état de propreté (tri des déchets, respect des règles d'utilisation du matériel...)
- L'apprentissage de la vie en groupe, du respect des règles de vie en société est expérimenté par les enfants dans le vécu quotidien de la plaine de vacances et des activités spécifiques les sensibilisent à certains aspect particuliers (piste mobile de la police pour la sécurité routière...)
- Les interactions entre les plus grands et les plus petits sont favorisées : préparation d'une kermesse pour les petits par les grands, prise en charge des plus jeunes par les ados lors de la course d'orientation....

AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET EQUIPEMENT MATERIEL

Différents locaux et espaces de jeux sont mis à la disposition du centre de vacances par la Commune :

- les locaux de l'école communale
- les cours de récréation et jardin
- Le hall omnisport

Les enfants de moins de 6 ans sont accueillis dans l'espace en maternelle (classes, cour, préau, jardin et jeux extérieurs).

Les enfants de plus de 6 ans sont accueillis dans l'espace primaire (classes, cour, préau, jardin, champ, balançoires, jeux extérieurs, aménagement d'une piscine dans le jardin...). L'aménagement des classes est complètement changé (les tables regroupées pour casser cette ambiance scolaire et les murs sont décorés).

L'accès au hall omnisport nous offre des choix d'activités sportives très diversifiées.

Le Centre de vacances dispose également des infrastructures d'associations sportives telles que les terrains de tennis et de football.

Les ressources en matériel sont nombreuses et variées :

- matériel fourni chaque année par la commune selon le programme d'activités introduit par la coordinatrice du centre de vacances ;
- mise à disposition de matériel par les écoles et par les clubs sportifs.

ORGANISATION DES ACTIVITES DURANT UNE JOURNEE

La plaine se déroule de 9 heures à 17 heures

Une garderie est assurée le matin de 9h00 à 17h00 par un animateur désigné à cet effet

De 9H à 9H15 : Accueil des enfants et des parents

9H15' : Pointage des présences et répartition des groupes

9H30' : Dans chaque groupe, les moniteurs proposent deux ou trois activités différentes et variées.

Les enfants choisissent l'activité qu'ils suivront durant la matinée.

Parfois, les enfants ont la possibilité de participer aux trois activités proposées sous forme de tournantes.

Si le choix proposé ne répond pas aux désirs de l'enfant, il peut rejoindre un autre groupe ou le(la) coordinateur(trice).

12H : Rassemblement de tous les enfants dans les réfectoires pour le repas de midi.

Les enfants retrouvent leurs frères, sœurs, cousins, cousines, amis et s'installent à leur meilleure convenance.

Les enfants apportent leurs pic-nics et reçoivent gratuitement une boisson. Les animateurs veillent au bon déroulement du déjeuner et à ce que chaque enfant mange suffisamment pour être en forme le reste de la journée.

Chaque jour, un animateur différent et un groupe d'enfants sont responsables de la mise en ordre du réfectoire.

Après le repas, les plus petits font une sieste, les autres bénéficient d'un temps libre jusque 14 heures sous la surveillance du personnel responsable qui profite de ce temps de répit pour mettre au point les activités de l'après-midi.

- 14H : Départ des animations de l'après-midi organisées selon le schéma du matin.
- 16H30' : Retour de tous les groupes à l'école communale d'Olné et distribution gratuite de fruits et d'eau fraîche.
- 16H30' – 17H : Départ des enfants
Les animateurs se tiennent à la disposition des parents qui souhaitent un compte rendu de la journée et connaître le programme du lendemain. Le compte rendu est affiché sur le tableau à l'entrée.
Le(la) coordinateur(trice) veille à ce que chaque enfant retourne avec la personne responsable et intervient éventuellement auprès des parents pour tous problèmes avec l'enfant.
Le dialogue permet de parer aux difficultés rencontrées et d'améliorer la qualité de l'organisation.
- 17H : Réunion journalière des moniteurs.

RESSOURCES HUMAINES ET FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE D'ANIMATION

Recrutement des animateurs

Suite à l'appel aux candidatures lancé par le Collège communal (affichage et bulletin communal), l'échevin(e) responsable et le(la) coordinateur(trice) examinent les dossiers introduits et proposent la constitution d'une équipe d'animation polyvalente sur base des critères suivants :

- donner la priorité aux étudiants ;
- le nombre d'animateurs à recruter sur base des normes définies par le Décret du 20 septembre 2001 et des prévisions quant aux nombre d'enfants âgés de moins de 6 ans et de plus de 6 ans ;
- la qualification d'animateur breveté ou assimilé et l'expérience acquise par chaque candidat dans le domaine de l'animation ;
- le curriculum vitae, et en particulier à vocation pédagogique ;
- l'âge des candidats en fonction des groupes d'enfants à encadrer ;
- la diversité l'âge, le sexe et les compétences de chacun (animation, activités sportives, artistiques, nature, puéricultrice, ...)
- la constitution d'équipes mixtes ;
- l'évaluation de l'année précédente pour les candidats qui ont déjà presté comme animateur dans le centre de vacances.

Un(e) coordinateur(trice) adjoint(e) sera également désigné(e) parmi ces animateurs.

Lors d'activités spéciales, les associations de la commune qui mettent à disposition leurs infrastructures et leur matériel proposent souvent la collaboration de leurs moniteurs (football, ...)

Le Pouvoir Organisateur engage également des animateurs spécialisés (ex : Services de la Province) pour des activités plus spécifiques (nature, peinture, conte...)

Lors de leur recrutement, les animateurs s'engagent à réaliser le projet pédagogique du Pouvoir Organisateur et à respecter les règles de fonctionnement des Vacances actives (voir règlement d'ordre intérieur)

Coordination

Un(e) coordinateur(trice) breveté(e) encadre, avec l'aide du(de la) coordinateur(trice) adjoint(e), l'équipe d'animateurs. Elle possède également le brevet de secouriste de la Croix Rouge.

Il(elle) collabore avec l'échevin(e) responsable lors des réunions préparatoires et d'évaluation-bilan de l'équipe d'animation.

Avant et pendant la plaine de vacances, il(elle) assure l'organisation et la programmation des activités dans la perspective de la mise en œuvre des objectifs prioritaires du projet pédagogique.

Il(elle) est également responsable de la gestion quotidienne de l'équipe d'animateurs et de leur évaluation pendant et après leurs prestations. Pour chaque moniteur, elle fournit à l'échevin(e) responsable les éléments de cette évaluation (grille d'évaluation à compléter avec le moniteur concerné par rapport à son auto-évaluation).

Il(elle) gère les relations avec les différents partenaires, en particulier avec les parents.

Fonctionnement de l'équipe d'animation

- L'équipe d'animateurs collabore activement avec la coordinatrice pour la mise en œuvre du projet pédagogique du Centre de vacances et de son règlement d'ordre intérieur.
- Les animateurs en charge d'un même groupe d'âge organisent en équipe le partage des tâches pour l'animation des activités de chaque journée, en fonction de leurs domaines de compétences spécifiques ;
- Les activités communes à plusieurs groupes d'âge font également l'objet d'un véritable travail d'équipe de la part des animateurs ;
- En fin de chaque journée, les animateurs participent à la réunion d'évaluation des activités réalisées et à la préparation de la journée suivante ; ils sont également disponibles pour rencontrer les parents ;
- En fin de stage, chaque animateur(trice) effectue son auto-évaluation sur base des critères définis par le Pouvoir Organisateur et rencontre l'animateur(trice) qui lui communique ses appréciations.
- Après la plaine de vacances, une évaluation-bilan collective est effectuée par toute l'équipe avec le(la) coordinateur(trice) et l'échevin(e) responsable, en référence au projet pédagogique.

RELATIONS AVEC LES PARENTS

Chaque année, le Pouvoir Organisateur assure une bonne diffusion de l'information relative à l'organisation du Centre de vacances et aux modalités d'inscription :

- par le journal communal
- par l'affichage
- par les écoles

Les parents sont invités à contacter les services de l'Administration communale pour se procurer le formulaire d'inscription et pour obtenir tout renseignement ainsi que le projet pédagogique des Vacances actives.

En début de la plaine de vacances, les parents des enfants inscrits reçoivent le règlement d'ordre intérieur et les informations relatives à l'organisation pratique des activités.

En fin de chaque journée, ils peuvent avoir un contact avec les animateurs responsables du groupe dont fait partie leur enfant.

Par ailleurs, le(la) coordinateur(trice) assure la communication avec les parents pour la gestion de tout problème particulier.

A la fin du stage, les parents et les enfants sont invités à compléter une grille d'évaluation afin de recueillir leurs appréciations, remarques et suggestions concernant les différentes rubriques proposées. Le dernier jour des Vacances actives, les parents sont invités à participer à une présentation des productions préparées par les animateurs et les enfants.

Le caractère interactif et convivial de cette séance de clôture favorise la communication entre les différents partenaires, en particulier entre les parents et l'équipe d'animation.